



Été 2007

Vol. 1 n° 1

## Présentation d'EnviroStats

Voici le premier numéro de EnviroStats, le bulletin trimestriel de Statistique Canada portant sur les statistiques de l'environnement et du développement durable.

À partir de maintenant, EnviroStats fournira une analyse statistique régulière de divers sujets environnementaux à l'intention d'un large public. Le cœur de chaque numéro sera constitué d'un article de fond sur un sujet particulier. Des articles plus courts mettront en évidence les nouveaux développements statistiques ou présenteront de nouveaux concepts. Les « mises à jour » couvriront des événements récents et imminents tels que les diffusions de nouveaux produits statistiques ou les aperçus d'enquêtes en cours. Chaque trimestre, nous mettrons à jour le tableau de données qui se trouve à la page 14 pour s'assurer que vous disposez des statistiques environnementales les plus récentes qui soient. Chaque numéro comportera également une carte qui illustrera et analysera un sujet environnemental d'actualité.

Un ensemble d'indicateurs sur la page couverture a été sélectionné pour mettre en évidence les interrelations entre la population, l'économie et l'environnement. La variation de la population et le produit intérieur brut représentent les indicateurs socioéconomiques les plus connus. Nous y avons ajouté des indicateurs de durabilité de l'environnement, à savoir les émissions de gaz à effet de serre, le niveau de particules dans l'air et le niveau d'ozone troposphérique dans l'air. En regroupant ces indicateurs au même endroit, il vous sera plus facile de surveiller en parallèle les tendances en matière de viabilité socioéconomique et de durabilité de l'environnement.

Nous vous encourageons à participer à EnviroStats. Si vous avez des suggestions d'articles ou des commentaires sur ce que nous avons présenté, veuillez communiquer avec l'équipe de rédaction (613-951-0297; télécopieur : 613-951-0634; environ@statcan.ca, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

## Dans ce numéro :

	<u>Page</u>
<b>Le recyclage au Canada :</b> L'accessibilité des programmes de recyclage s'est accrue depuis le milieu des années 1990, et les quantités de matières recyclées par les ménages canadiens n'ont jamais été aussi grandes. Cette étude vise aussi à examiner les facteurs touchant le recyclage par les ménages.	<b>3</b>
<b>La croissance démographique du Canada et son influence sur l'environnement, de 1956 à 2006 :</b> La population canadienne a doublé entre 1956 et 2006. La croissance démographique est un facteur clé pour déterminer l'incidence de la société sur l'environnement. L'augmentation du nombre de véhicules automobiles immatriculés au fil du temps illustre bien l'incidence de la croissance démographique sur l'environnement.	<b>8</b>
<b>Couverture terrestre du Canada, 2005 :</b>	<b>13</b>
<b>Indicateurs de développement durable et de l'environnement :</b>	<b>14</b>
<b>Mises à jour :</b>	<b>16</b>

### Indicateurs les plus récents

Population 2005 à 2006 variation en pourcentage	1.0%
Produit intérieur brut février 2007 à mars 2007 variation en pourcentage	0.3%
Émissions de gaz à effet de serre 2004 à 2005 variation en pourcentage	-0.1%
Particules (P <sub>2,5</sub> ) 2000 à 2004	Aucune tendance significative
Ozone troposphérique 1990 à 2004 variation médiane en pourcentage par année	0.9%



## EnviroStats

Été 2007

Vol. 1, n° 1

EnviroStats est préparé sous la direction de Robert Smith, (directeur), Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

### Rédacteur-en-chef

Michael Bordt

### Rédactrice

Jennie Wang

### Remerciements

Geoff Bowlby, Doug Trant, Avani Babooram, Michael Wright, Gabriel Gagnon, Pat Adams, Carolyn Cahill, Sandra Mackie, Jesse Flowers, John Marshall, Martin Lemire, P. Smith, Rasim Latifovic.

### EnviroStats:

Juillet 2007

N° 16-002-XIF au catalogue

ISSN 1913-4339

Périodicité : trimestrielle

Ottawa

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 16-002-XIE).

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

### Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 16-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Système de comptabilité nationale, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6, (téléphone : 613-951-0297).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôts	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôts	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

### Demande d'abonnement

Pour être avisé de la parution de cette publication et d'autres publications connexes, veuillez vous inscrire au *Quotidien* par sujet (Environnement) au [www.statcan.ca/francais/dai-quo/subs\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/dai-quo/subs_f.htm).

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 <sup>o</sup>	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction important entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

## Le recyclage au Canada

Avani Babooram et Jennie Wang

Au Canada, on craint que les sites d'enfouissement ne soient bientôt saturés, et il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux sites<sup>1</sup>. En outre, ces sites d'enfouissement produisent environ 25 % des émissions de méthane au Canada (le méthane est un puissant gaz à effet de serre)<sup>2</sup>. Le recyclage peut aider à réduire la quantité de déchets enfouis dans les décharges et à préserver les ressources naturelles.

L'accessibilité des programmes de recyclage s'est accrue depuis le milieu des années 1990, et les quantités de matières recyclées par les ménages canadiens n'ont jamais été aussi grandes. Le revenu et le niveau de scolarité ont peu d'incidence sur le comportement de recyclage; les ménages ayant accès à des programmes de recyclage ont tendance à y participer dans une même mesure.

Toutefois, on observe des différences quant au niveau d'accessibilité selon le type de logement. Les Canadiens qui vivent dans une maison individuelle non attenante sont plus susceptibles d'avoir accès à des services de recyclage que ceux qui habitent une maison mobile ou un appartement.



1. Environnement Canada, *Les 3R-V Réduire, Réemployer, Recycler, Valoriser*, 2003, [www.atl.ec.gc.ca/udo/reuse\\_f.html](http://www.atl.ec.gc.ca/udo/reuse_f.html) (site consulté le 28 mars, 2007).

### Ce qu'il faut savoir sur cette étude

Cette étude est fondée sur les données de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets* de 2004, 2002 et 2000, de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* (EME) menée en 2006 dans le cadre du projet des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, et de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* de 1994.

L'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets* publie des données sur la quantité de déchets éliminés et réacheminés, par source.

Les matières résidentielles recyclables incluent les matières solides non dangereuses d'origine domestique, notamment les matières qui sont ramassées par les municipalités (par des employés municipaux ou par l'intermédiaire d'entreprises de sous-traitance) et les matières qui sont apportées par les ménages à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination. Les données ne portent pas sur les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

Dans le contexte de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement*, l'accès à un programme de recyclage signifie que les ménages ont déclaré qu'ils avaient accès à un système de collecte exploité par la municipalité ou par une entreprise privée, qu'il s'agisse de collecte porte-à-porte ou de collecte par apport volontaire.

### Quelles quantités de matières recyclons-nous?

En 2004, les ménages canadiens ont produit 13,4 millions de tonnes de déchets. Selon l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets* menée par Statistique Canada en 2004<sup>3</sup>, près des trois quarts (73 %) de ces déchets ont été envoyés dans des sites d'enfouissement, tandis que le restant a été recyclé.

La production de déchets résidentiels a augmenté de 2,1 millions de tonnes (19 %) entre 2000 et 2004. Bien qu'une partie de cette croissance soit attribuable à la hausse de population, la majorité de l'augmentation provenait de déchets produits par personne. Les Canadiens produisaient 366 kg de déchets résidentiels par personne en 2000; en 2004, ce chiffre avait grimpé à 418 kg par personne. En comparaison, la production de déchets résidentiels

2. Environnement Canada, *Rapport d'inventaire national - émissions et absorptions des gaz à effet de serre au Canada : 1990 à 2004*, Gatineau, 2006.

3. Statistique Canada, *Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques*, n° 16F0023X au catalogue de Statistique Canada, 2007.

**Tableau 1**  
**Les Canadiens recyclent de plus en plus, de 2000 à 2004**

Provinces et territoires	Recyclage résidentiel			Recyclage résidentiel par personne			Taux de recyclage des déchets résidentiels <sup>1</sup>		
	2000	2002	2004	2000	2002	2004	2000	2002	2004
	tonnes			kilogrammes			pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	x	25 993	x	x	50	x	x	10,7	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	75 165	122 707	147 317	80	131	157	30,5	42,0	45,1
Nouveau-Brunswick	44 697	57 192	61,519	60	76	82	18,4	21,9	22,8
Québec <sup>2</sup>	496 000	595 000	697 000	67	80	92	15,6	17,1	19,4
Ontario	872 859	1 029 042	1 504 678	75	85	121	20,8	23,0	29,9
Manitoba	50 416	79 923	80 326	44	69	69	10,0	16,2	15,1
Saskatchewan	33 797	39 345	53 445	34	40	54	11,0	12,4	15,2
Alberta	169 565	320 536	361 926	56	103	113	17,0	27,0	27,7
Colombie-Britannique	402 209	496 751	606 603	100	121	144	31,1	34,8	37,7
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>2 173 236</b>	<b>2 789 669</b>	<b>3 582 301</b>	<b>71</b>	<b>89</b>	<b>112</b>	<b>19,3</b>	<b>22,8</b>	<b>26,8</b>

1. Le taux de recyclage des déchets résidentiels correspond à la quantité de déchets résidentiels réacheminés par rapport à l'ensemble des déchets produits.

2. Les données sur le réacheminement des déchets sont tirées d'une enquête menée par RECYC-QUÉBEC.

Source : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteurs des entreprises et des administrations publiques, 2004.

chez nos voisins américains se chiffrait à 440 kg par personne en 2001<sup>4</sup>.

Le recyclage gagne en popularité comme méthode de gestion des déchets. Une partie de la hausse de la production de déchets entre 2000 et 2004, soit les deux tiers, a été neutralisée par un recyclage accru, le reste étant acheminé vers les sites d'enfouissement et vers les incinérateurs. Les ménages canadiens ont envoyé près de 3,6 millions de tonnes de matières au recyclage en 2004, soit une hausse de 65 % par rapport à 2000 (tableau 1).

Le Canadien moyen a recyclé 112 kg de matières en 2004, contre 71 kg en 2000. Le taux de recyclage des déchets résidentiels – la quantité de déchets réacheminés par rapport à l'ensemble des déchets produits – a également augmenté entre 2000 et 2004, en 2004, 27 % des déchets résidentiels avaient été recyclés comparativement à 19 % en 2000.

Bien que le recyclage soit à la hausse globalement, il varie de façon assez importante d'une province à l'autre. L'Ontario et le Québec recyclent les plus grandes quantités de matières, mais c'est en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique que la quantité de matières recyclées par personne et le taux de recyclage sont les plus élevés.

Parmi les matières recyclées de toutes sources<sup>5</sup>, les matières organiques représentent la plus forte proportion en poids (22 %), suivies des journaux (17 %) et du carton ondulé et non ondulé (17 %). Les matières telles que les déchets de jardin et de cuisine, le papier, le carton, le métal, le plastique et autres matières peuvent être compostées ou recyclées, bien que l'accessibilité à des programmes de recyclage diffère d'une région à l'autre du pays.

### Accès et participation des ménages à des programmes de recyclage

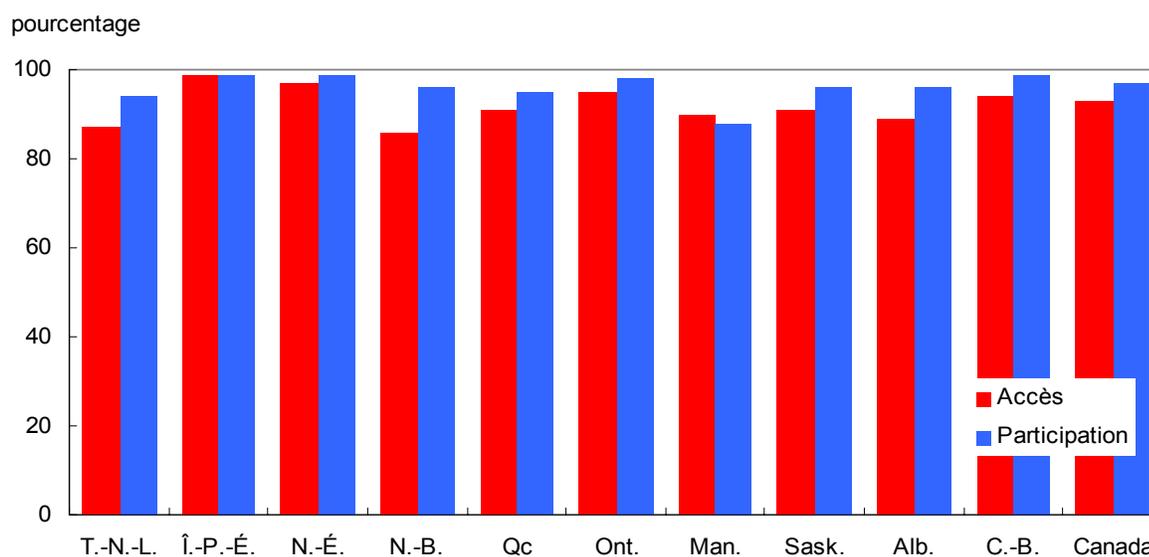
Bien qu'il soit utile d'examiner le recyclage en fonction de la quantité de déchets résidentiels recyclés par province, il convient également de s'interroger sur l'accessibilité des programmes de recyclage dans les différentes provinces. Des niveaux d'accessibilité différents pourraient expliquer en partie les différences entre les taux de recyclage qu'affichent les provinces.

Les données de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* (EME) menée par Statistique Canada en 2006 montrent que, dans l'ensemble, les Canadiens avaient largement accès à des programmes de recyclage du verre, du papier, du plastique et du métal; en effet, 93 % des ménages

4. Organisation de coopération et de développement économiques, *Données OCDE sur l'environnement – Compendium 2004*, Paris, 2005.

5. On ne dispose pas de données sur les déchets recyclés par type de matière pour le secteur résidentiel. Les données portent sur toutes les sources, incluant le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) et le secteur de la construction et de la démolition (CD).

**Graphique 1**  
**Accès<sup>1</sup> et participation<sup>2</sup> à un programme de recyclage, par province, 2006**



1. En pourcentage de tous les ménages.

2. En pourcentage des ménages ayant déclaré avoir accès à un programme de recyclage.

Source : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

avaient accès à au moins un programme de recyclage<sup>6</sup>. Parmi ces ménages, 97 % participaient à au moins un programme de recyclage (graphique 1).

On observe une certaine variabilité d'une province à l'autre quant à l'accès et à la participation à des programmes de recyclage (tableau 2). L'Île-du-Prince-Édouard arrivait en tête tant pour l'accès que pour la participation : 99 % des ménages ont déclaré qu'ils avaient accès à au moins un programme de recyclage et qu'ils y participaient.

La Nouvelle-Écosse et l'Ontario se classent parmi les trois premières provinces en ce qui touche l'accès et la participation à des programmes de recyclage du verre, du papier, du plastique et du métal. Dans l'ensemble, 97 % des ménages de la Nouvelle-Écosse et 95 % des ménages de l'Ontario avaient accès à au moins un programme de recyclage. Le recours à un ou à plusieurs programmes était également élevé dans ces régions du pays.

Pour ce qui est des provinces qui tirent de l'arrière quant à l'accessibilité aux programmes de recyclage, on remarque que l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador affichent un résultat inférieur à la médiane. Toutefois, la grande majorité des ménages ayant accès à des programmes de

recyclage dans ces provinces utilisaient au moins l'un de ceux-ci.

Le Manitoba se situe sous la valeur médiane pour la participation aux programmes de recyclage. Bien que 90 % des ménages de la province aient accès à des programmes de recyclage, seulement 88 % d'entre eux y ont participé, ce qui fait des Manitobains les moins susceptibles à recycler.

En général, les provinces ont offert un accès assez complet aux programmes de recyclage de différents matériaux. Ainsi, 88 % des ménages avaient accès à des programmes de recyclage du verre et du papier, 87 %, au recyclage du plastique, et 86 %, au recyclage des boîtes métalliques.

Terre-Neuve-et-Labrador faisait toutefois exception : dans cette province, seulement 35 % des ménages pouvaient recycler le papier, 61 % pouvaient recycler le métal, 72 %, le plastique, et 75 % le verre.

Les ménages étaient presque tous également susceptibles à participer à des programmes de recyclage pour toutes les matières recyclables, s'ils y avaient accès, sauf dans le cas du recyclage du papier à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick. Le recyclage du papier à Terre-Neuve-et-Labrador n'était que de 74 %, alors qu'il était d'au moins 90 % pour les autres matières recyclables. Seulement 83 % des ménages du Nouveau-Brunswick recyclaient le papier, contre 92 % et plus pour le verre, le métal et le plastique.

6. Statistique Canada, *Les ménages et l'environnement de 2006*, 2007, n° 11-526-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

**Tableau 2****Ménages ayant accès à des programmes de recyclage et y ayant participé, par province, 2006**

	Verre		Papier		Plastiques		Boîtes métalliques		Une ou plusieurs matières recyclables <sup>3</sup>	
	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participaient au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participaient au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participaient au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participaient au programme <sup>2</sup>	Accès à un ou plusieurs programmes <sup>1</sup>	Participaient à un ou plusieurs programmes <sup>2</sup>
	pourcentage									
Terre-Neuve-et-Labrador	75	92	35	74	72	92	61	90	87	94
Île-du-Prince-Édouard	96	98	98	96	99	99	99	99	99	99
Nouvelle-Écosse	94	97	93	96	93	98	93	97	97	99
Nouveau-Brunswick	69	92	62	83	69	93	66	93	86	96
Québec	86	93	89	94	87	94	85	93	91	95
Ontario	93	97	93	97	92	97	91	97	95	98
Manitoba	85	84	87	86	84	86	83	87	90	88
Saskatchewan	81	92	81	83	77	91	74	86	91	96
Alberta	84	92	79	88	77	89	77	87	89	96
Colombie-Britannique	89	96	91	96	88	96	88	95	94	99
<b>Canada</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>87</b>	<b>95</b>	<b>86</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>97</b>

1. En pourcentage de tous les ménages

2. En pourcentage des ménages ayant déclaré avoir accès à un programme de recyclage.

3. Comprend toute matière recyclable telle que le verre, le papier, le plastique ou les boîtes métalliques.

**Source** : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

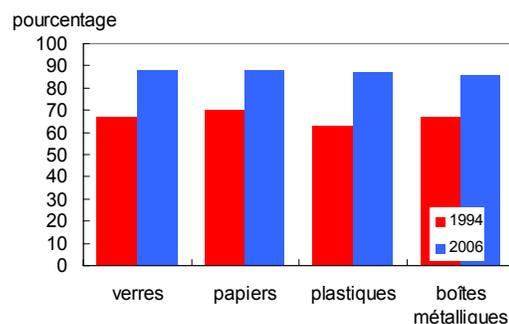
### L'accessibilité et la participation ont-elles augmenté entre 1994 et 2006?

Dans l'ensemble, l'accès des Canadiens à des programmes de recyclage du verre, du papier, du plastique et du métal a augmenté entre 1994 et 2006 (graphique 2). C'est également le cas dans chacune des provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick, où l'accès au recyclage du verre et du métal a diminué légèrement.

La participation des ménages canadiens à des programmes de recyclage s'est accrue entre 1994 et 2006 pour toutes les matières recyclables, tant pour l'ensemble du pays qu'à l'échelon provincial (graphique 3). Les Canadiens ont peut-être été davantage sensibilisés à l'importance du recyclage, ou alors les municipalités ont amélioré leurs programmes et méthodes de collecte.

Parmi toutes les provinces, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui affiche la plus forte augmentation entre 1994 et 2006. En 2006, l'Île-du-Prince-Édouard a devancé l'Ontario, qui était le meneur en 1994, et s'est placée en tête de peloton pour l'accès et la participation à tous les programmes de recyclage, à une exception près. En 1994, à l'Île-du-Prince-Édouard, l'accessibilité était inférieure à 21 % pour toutes les matières recyclables, et la participation des

**Graphique 2**  
Pourcentage des ménages canadiens ayant accès à des programmes de recyclage, 1994 et 2006



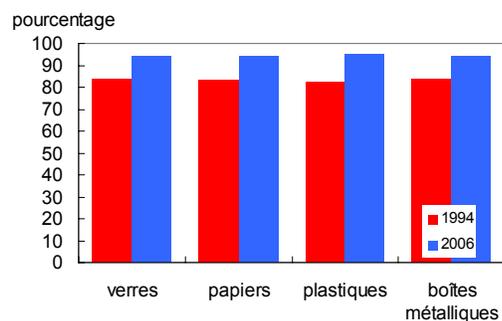
**Source** : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 1994 et 2006.

ménages à chaque programme de recyclage était inférieure à 70 %. En 2006, l'accès et la participation à chacun des programmes de recyclage avaient grimpé à plus de 95 %.

### Facteurs influant sur le recyclage

L'accessibilité des programmes de recyclage est l'un des facteurs clés de la participation des Canadiens au

**Graphique 3**  
**Pourcentage des ménages canadiens ayant accès à des programmes de recyclage et qui y ont participé, 1994 et 2006**



**Source :** Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 1994 et 2006.

recyclage. Bien que l'accès varie selon la province et la municipalité, les résultats de l'EME de 2006 montrent qu'il diffère également selon les caractéristiques sociales et économiques.

De nombreux facteurs influent sur la volonté de recycler, dont les normes sociales, les campagnes de promotion et d'information ainsi que les obstacles au recyclage tels que la méthode de collecte utilisée, l'éloignement des centres de collecte et la nécessité de trier les matières<sup>7</sup>.

Des études antérieures ont établi un lien entre le revenu, la scolarité et le comportement de recyclage<sup>8</sup>. Une autre étude, fondée sur les données de l'*Enquête sur l'équipement ménager* de 1991, montre que la scolarité, le revenu et le fait d'habiter un appartement sont des prédicteurs importants de l'accessibilité des programmes de recyclage, mais que ces facteurs influent nettement moins sur la participation à ces programmes<sup>9</sup>.

Les résultats de l'EME de 2006 montrent que l'accessibilité aux programmes de recyclage dépend du type de logement. Des différences sont également observables en fonction du revenu et de la scolarité, qui sont d'importants facteurs pouvant déterminer si les ménages possèdent ou louent leur logement, ou s'ils vivent dans une maison non attenante ou un appartement. En moyenne, les Canadiens ayant un niveau de scolarité plus élevé ont également un

revenu plus élevé<sup>10</sup>. Par ailleurs, le revenu du ménage influe sur le type de logement et la taille de celui-ci<sup>11</sup>.

Ce sont les ménages habitant une maison individuelle non attenante qui affichent le taux d'accès le plus élevé, soit 96 %. Les ménages les moins susceptibles d'avoir l'accès à des programmes de recyclage sont ceux qui vivent dans une maison mobile (90 %) ou un petit immeuble d'appartements (85 %).

Les ménages dont le revenu et le niveau de scolarité sont élevés sont plus susceptibles d'avoir accès à des services de recyclage. En moyenne, 98 % des ménages dont le revenu était supérieur à 80 000 \$ avaient accès à un programme de recyclage, comparativement à 89 % de ceux dont le revenu était inférieur à 40 000 \$. En outre, 95 % des ménages comptant au moins un diplômé universitaire avaient accès à des programmes de recyclage, contre seulement 87 % des ménages dont aucun des membres n'avait terminé ses études secondaires.

L'EME de 2006 a démontré que la grande majorité des ménages qui avaient accès à des programmes de recyclage participaient à ces programmes. Malgré leur incidence sur l'accès au recyclage, des facteurs tels que le revenu, la scolarité et le type de logement du ménage avaient peu d'incidence sur la participation aux programmes de recyclage.

Lorsqu'ils avaient accès au recyclage, 97 % des ménages participaient à au moins un des programmes offerts, et aucune différence significative n'était observable en fonction du revenu du ménage<sup>12</sup>. La scolarité n'avait qu'une faible incidence sur le comportement de recyclage.

Lorsque l'accès à des programmes de recyclage était acquis, le type de logement avait lui aussi peu d'incidence sur la propension des ménages à recycler; 97 % des ménages qui vivaient dans une maison individuelle non attenante participaient à un programme de recyclage, contre 95 % des ménages qui habitaient dans de petits immeubles d'appartements.

7. P. Wesley Schultz, Stuart Oskamp et Tina Mainieri, « Who recycles and when? A review of personal and situational factors », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 15, 2005, p. 105 à 121.  
 8. P. Wesley Schultz, Stuart Oskamp et Tina Mainieri, « Who recycles and when? ».  
 9. Ida E. Berger, « The demographics of recycling and the structure of environmental behaviour », *Environment and Behavior*, vol. 29, n° 4, juillet, 1997, p. 515 à 541.

10. Statistique Canada, *Indicateur de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, n° 81-582-XIF au catalogue de Statistique Canada, 2006.

11. Statistique Canada, « Mesurer l'abordabilité du logement », L'emploi et le revenu en perspective, n° 75-001-XWF au catalogue de Statistique Canada, Novembre 2006, vol. 11, n° 11, 2006.

12. À un intervalle de confiance de 95 %, aucune différence significative n'était observable dans le comportement de recyclage des différents groupes de revenu.

## La croissance démographique du Canada et son influence sur l'environnement, de 1956 à 2006

Nancy Hofmann

### Introduction

L'incidence de l'humanité sur l'environnement est complexe : l'affluence et la technologie interviennent dans notre interaction avec notre environnement naturel<sup>1,2</sup>. L'objet de cette analyse, la croissance démographique humaine, est un autre facteur important. Plus le nombre de personnes est élevé, plus les risques d'incidence sur l'environnement augmentent. La présente analyse porte sur l'influence de la population sur l'environnement. Les prochains articles qui paraîtront dans ce bulletin présenteront un examen approfondi des effets de l'affluence et de la technologie.

La présente analyse fournit les données sur la croissance démographique canadienne de 1956 à 2006. Pour démontrer la façon dont la croissance de la population influe sur l'environnement, cette étude examine le nombre de véhicules automobiles de route immatriculés au fil du temps, un exemple qui démontre comment la croissance démographique, jumelée à la croissance de l'affluence et de la technologie, ont eu une incidence sur l'environnement.



1. Au début des années 1970, Ehrlich et Holdren ont formulé une équation simple, de concert avec Commoner, et ont déterminé les trois facteurs à l'origine de l'incidence sur l'environnement. Ainsi, l'incidence ( $I$ ) a été définie comme le produit de la population ( $P$ ), de l'affluence ( $A$ ) et de la technologie ( $T$ ) (consulter Chertow, 2001).
2. Marion Chertow, « The IPAT Equation and Its Variants: Changing Views of Technology and Environmental Impact », *Journal of Industrial Ecology*, 2001, vol. 4, p. 13-29, [mitpress.mit.edu/journals/pdf/jiec\\_4\\_4\\_13\\_0.pdf](http://mitpress.mit.edu/journals/pdf/jiec_4_4_13_0.pdf) (site consulté le 15 mai 2007).

### La population canadienne ne cesse de croître...

En 2006, la population mondiale se chiffrait à environ 6,5 milliards de personnes, constituant une croissance considérable par rapport aux 2,8 milliards de 1956 (+130 %). À l'échelle canadienne, la croissance démographique a augmenté à moins vive allure que la moyenne mondiale. Entre 1956 et 2006, la population canadienne a presque doublé, passant de 16 millions à 31,6 millions de personnes (graphique 1).

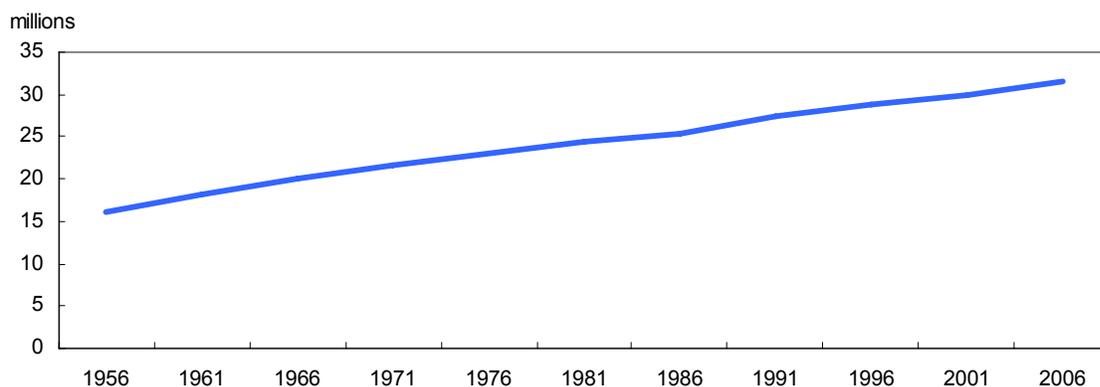
Les taux de croissance les plus élevés ont été observés à la fin des années 1950 et au début des années 1960 (graphique 2). Au cours du baby-boom des années cinquante et soixante, la hausse du taux de fécondité, des taux de mortalité plus faibles et le nombre accru d'immigrants ont contribué à l'augmentation de la croissance démographique canadienne<sup>3</sup>. Le déclin de la natalité observé au cours des années suivant le baby-boom et l'augmentation de la mortalité attribuable au vieillissement de la population ont contribué au ralentissement marqué de la croissance démographique<sup>4</sup>.

### La plus grande augmentation de la population des cinquante dernières années a été observée en Ontario, mais les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés dans certaines parties du Nord et dans l'Ouest canadien

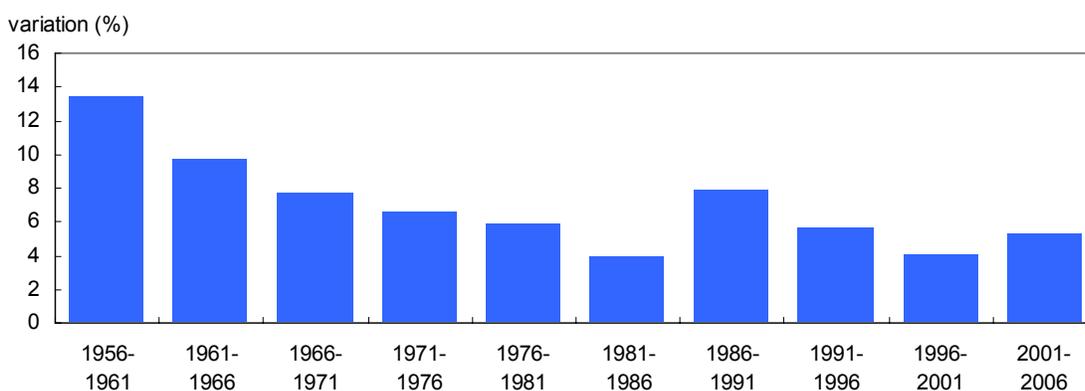
Au cours des cinquante dernières années, la croissance démographique a grandement varié d'une province à l'autre. La croissance absolue la plus élevée a été observée en Ontario entre 1956 et 2006, période à laquelle la population s'est accrue d'environ 6,8 millions de personnes, représentant près de 45 % de l'augmentation de la population nationale. Totalisant 2,9 millions de personnes de plus en 2006 qu'en 1956, le Québec s'est hissé au deuxième rang global en matière d'augmentation absolue. La Colombie-Britannique et l'Alberta

3. Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*, 2007, n° 97-550-XIF au catalogue de Statistique Canada, [www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf](http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf) (site consulté le 14 mai 2007).
4. Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*.

**Graphique 1**  
**Population canadienne, de 1956 à 2006**



**Graphique 2**  
**Taux de croissance démographique de la population canadienne, par période de cinq ans, de 1956 à 2006**



**Source :** Statistique Canada, 2007, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*, n° 97-550-XIF au catalogue de Statistique Canada, [www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf](http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf) (site consulté le 14 mai 2007).

suivent avec, respectivement, des augmentations de 2,7 et de 2,2 millions de personnes.

En matière de taux de croissance, les trois territoires, suivis de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ont connu les plus fortes augmentations (graphique 3). La population du Nord a plus que triplé au cours des cinquante dernières années et a aussi augmenté considérablement en Colombie-Britannique et en Alberta.

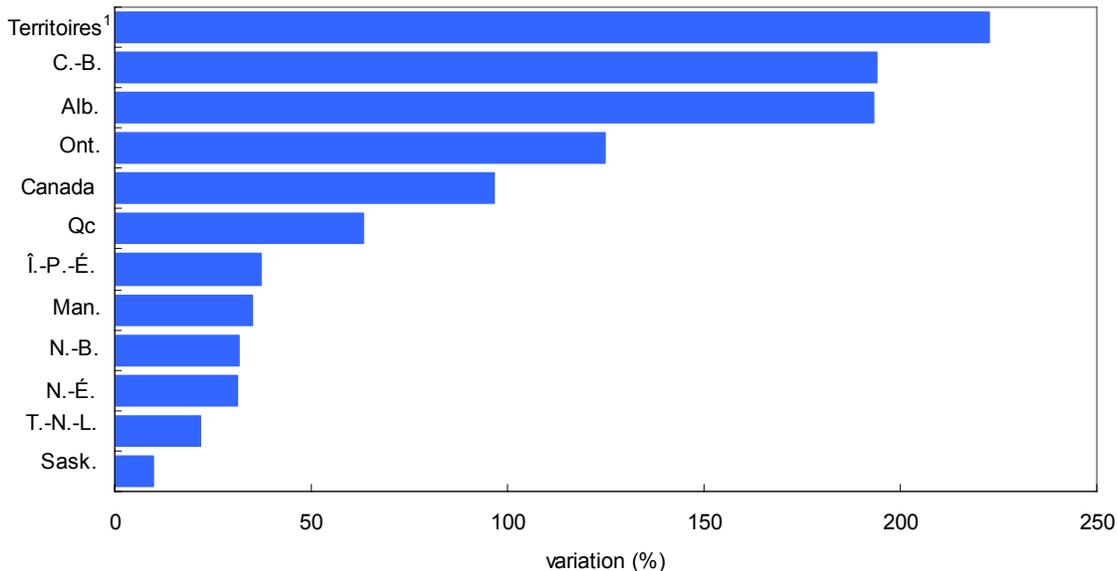
Le taux de croissance le plus faible a été enregistré en Saskatchewan, où la population s'est accrue de seulement 10 %. Les provinces dont le taux de croissance a été relativement faible incluent Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Depuis quelques années, ces quatre provinces ont vu décroître leur population. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, la population a

fléchi de 7 % entre 1996 et 2001, constituant le déclin provincial le plus élevé pour une période de cinq ans.

### L'influence de la population sur l'environnement

Tous les jours, les Canadiens mènent des activités qui ont des effets sur l'environnement. Certains impacts environnementaux sont plus proportionnels à la croissance démographique, alors que d'autres le sont moins. En l'occurrence, la consommation d'eau potable augmente généralement de manière proportionnelle à la population. Cependant, l'usage de l'eau à des fins résidentielles, commerciales et industrielles peut augmenter à des taux plus élevés que la population en raison d'une activité économique accrue.

**Graphique 3**  
**Taux de croissance démographique de la population canadienne, par province et territoire, de 1956 à 2006**



1. Les territoires comprennent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*.

L'incidence des transports sur l'environnement n'est pas strictement proportionnelle à la population, mais elle est aussi touchée par l'affluence et la technologie. Le graphique figurant ci-dessous illustre l'influence de la croissance démographique sur l'usage des véhicules automobiles de route, notamment les voitures, les camions, les minifourgonnettes, les véhicules utilitaires sport, les autobus et les motocyclettes.

**Effets de la croissance démographique : plus de gens, plus de véhicules**

La conduite a de nombreuses incidences sur l'environnement, dont la pollution atmosphérique, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de matières premières et d'énergie dans la fabrication des voitures ainsi que la perte d'habitats fauniques au profit de l'expansion des réseaux routiers. En raison de la croissance démographique, le Canada assiste à une augmentation du nombre de véhicules sur la route. Cela a entraîné l'augmentation des effets sur l'environnement.

Entre 1956 et 2006, le nombre de véhicules au Canada s'est accru de 15,8 millions alors que la population a crû d'environ 15,5 millions de personnes (graphique 4). En ce qui a trait aux taux de croissance, le nombre de véhicules automobiles s'est accru de 370 %, bien au-delà du taux de croissance démographique, qui se chiffre à 97 %.

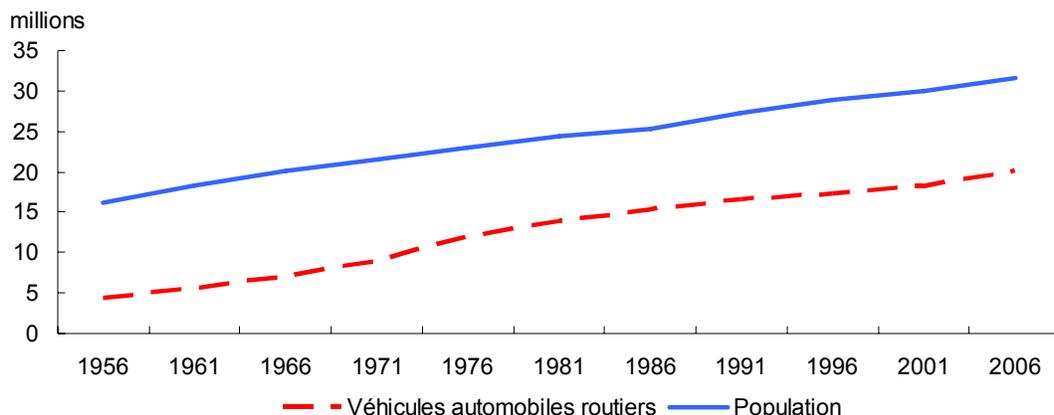
L'augmentation du nombre de voitures et de camions à l'échelle nationale est passée devant la croissance démographique essentiellement durant la fin des années 1950, les années 1960 et le début des années 1970, périodes où les taux de croissance quinquennaux de l'immatriculation des véhicules dépassaient d'au moins 15 points de pourcentage les taux de croissance démographique (graphique 5). Depuis quelques années, les taux de croissance démographique et d'immatriculation des véhicules ont été similaires.

C'est en Ontario que la croissance démographique et l'augmentation du nombre de véhicules ont été les plus élevées au cours des cinquante dernières années. La partie sud de cette province est d'ailleurs bien connue pour ses problèmes de pollution atmosphérique liée aux transports. Par exemple, entre 1990 et 2004, le sud de l'Ontario a affiché les taux d'augmentation et de concentration les plus élevés de présence d'ozone troposphérique<sup>5</sup> au Canada<sup>6</sup>.

5. Les activités humaines contribuent à la formation troposphérique parce qu'elles entraînent une concentration accrue des oxydes d'azote et des composés organiques volatils. Ces deux polluants ont pour source principale l'utilisation des véhicules automobiles.

6. Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada, *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement 2006*, Ottawa (Ontario), 2006, n° 16-251-XWF au catalogue de Statistique Canada.

**Graphique 4**  
**Croissance démographique et de l'immatriculation des véhicules automobiles routiers, Canada, de 1956 à 2006**



**Note :** En 1999, Statistique Canada a modifié sa méthode de collecte de données sur les véhicules automobiles. Ce changement de méthode peut être un facteur expliquant une partie de la différence dans la tendance relative aux véhicules observée après 1999.

**Sources :** Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*.  
 Statistique Canada, s.d., CANSIM, Tableau 405-0004.  
 Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Cependant, le taux de croissance de l'immatriculation des véhicules ontariens a été plus faible que le taux national, alors que le taux de croissance démographique dans cette province s'est accru plus rapidement que le taux national (graphique 6). Les taux de croissance démographique et d'immatriculation de véhicules les plus marqués ont été enregistrés dans les territoires, suivis de l'Alberta.

Depuis l'après-guerre jusqu'à ce jour, les taux de propriété de véhicules étaient attribuables aux prix relativement réduits des véhicules et de l'essence, et à l'expansion des réseaux routiers, comme les voies rapides. Les progrès technologiques, notamment en matière de procédés de fabrication efficaces, comme les chaînes de montage automatisées, ont contribué à la réduction du coût des véhicules. Les facteurs socioéconomiques, comme l'augmentation des revenus du ménage, les ménages moins nombreux et le plus grand nombre de femmes parmi la population active ont donné les moyens à plus de familles canadiennes de s'acheter et d'utiliser des véhicules<sup>7</sup>.

Le déclin du taux de croissance d'immatriculation des véhicules a commencé au cours de la dernière moitié des années 1970 (graphique 5). Une cause possible serait la quasi-saturation du nombre de

véhicules par ménage, l'offre étant simplement trop grande pour les besoins et les désirs des ménages canadiens. Par exemple, on comptait un véhicule pour près de quatre Canadiens en 1956. En 1976, ce nombre est passé à un véhicule pour moins de deux personnes et s'est maintenu entre 1,5 et 2 personnes par véhicule jusqu'à ce jour.

Pour mieux illustrer ces données, en 2006, 83 % des ménages canadiens possédaient ou louaient un véhicule automobile. Près de la moitié des ménages propriétaires de voitures et de camions a indiqué en posséder un(e), alors que 39 % a indiqué en posséder deux et 12 %, trois et plus<sup>8</sup>. Le ralentissement de la croissance de l'immatriculation de véhicules s'explique peut-être aussi par les coûts croissants d'achat et d'utilisation d'un véhicule.

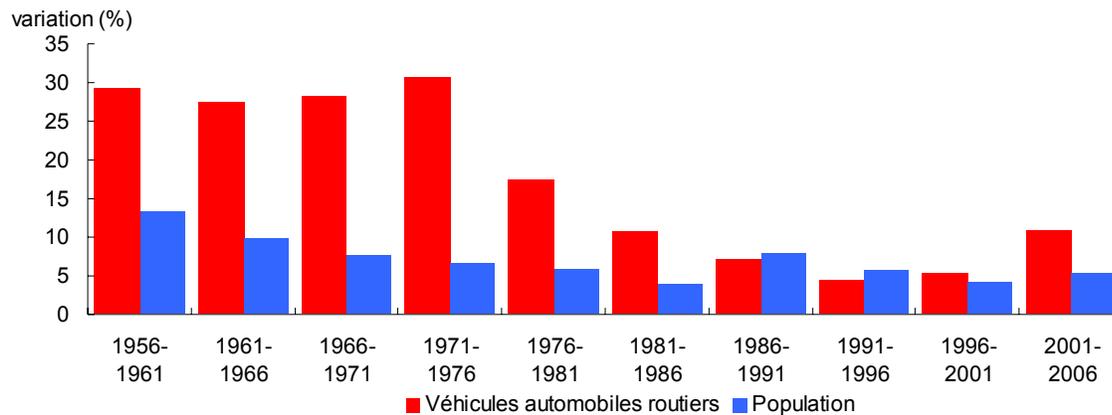
Un article à paraître traitera de l'usage de la technologie pour contrer les incidences sur l'environnement. Les progrès technologiques en matière de véhicules et de carburant ont permis de réduire les émissions des transports routiers. Entre 1990 et 2005, les oxydes d'azote générés par les véhicules routiers ont chuté de 39 %, et les composés organiques volatils (COV) ont diminué de 60 %<sup>9</sup>. Toutefois, malgré les améliorations technologiques,

7. Statistique Canada, *L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles*, 2006, n° 16-201-XIF au catalogue de Statistique Canada, [www.statcan.ca/francais/freepub/16-201-XIF/16-201-XIF2006000.pdf](http://www.statcan.ca/francais/freepub/16-201-XIF/16-201-XIF2006000.pdf) (site consulté le 23 avril 2006).

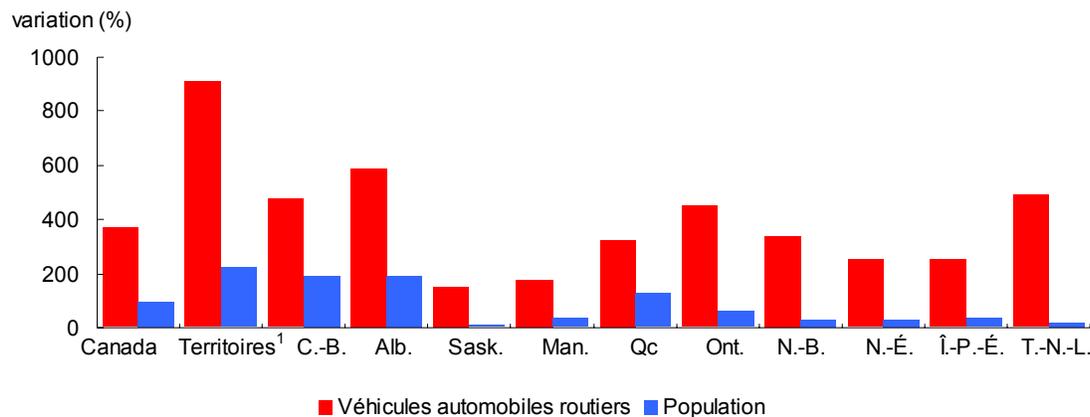
8. Statistique Canada, *Les ménages et l'environnement de 2006*, 2007, n° 11-526-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

9. Environnement Canada, *Principaux contaminants atmosphériques*, 2007, [www.ec.gc.ca/pdb/cac/Emissions1990-2015/emissions\\_f.cfm](http://www.ec.gc.ca/pdb/cac/Emissions1990-2015/emissions_f.cfm) (site consulté le 17 mai 2007).

**Graphique 5**  
Taux de croissance démographique et de l'immatriculation des véhicules automobiles routiers, Canada, taux de variation quinquennaux, de 1956 à 2006



**Graphique 6**  
Taux de croissance démographique et de l'immatriculation des véhicules automobiles routiers, au Canada et dans les provinces et territoires, de 1956 à 2006



1. Les territoires comprennent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

**Note :** En 1999, Statistique Canada a modifié sa méthode de collecte de données sur les véhicules automobiles routiers. Ce changement de méthode peut être un facteur expliquant une partie de la différence dans la tendance relative aux véhicules observée après 1999.

**Sources :** Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*.

Statistique Canada, s.d., CANSIM, tableau 405-0004.

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

les émissions de gaz à effet de serre provenant des transports routiers ont augmenté de 33 % de 1990 à 2005, pour atteindre l'équivalent de 135 mégatonnes de CO<sub>2</sub><sup>10</sup>.

## Conclusion

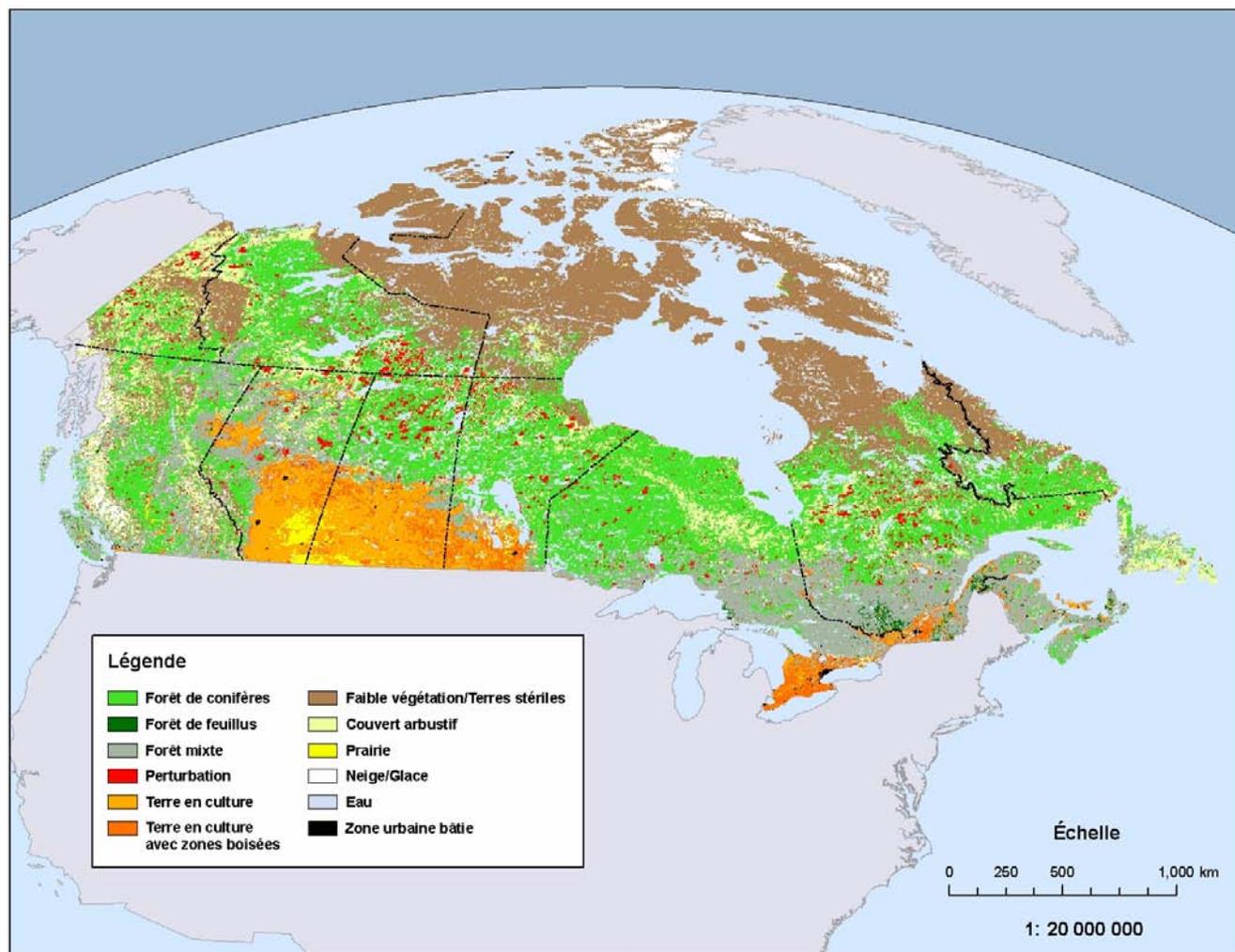
Au cours des cinquante dernières années, la population canadienne a doublé. Cette augmentation a entraîné des conséquences sur l'environnement.

Toutefois, de nombreux autres facteurs ont aussi contribué à l'incidence des Canadiens sur l'environnement, ce qui rend l'analyse de l'influence de la croissance démographique plus complexe. La croissance démographique constitue donc un élément important de la problématique permettant de comprendre l'incidence de la population sur l'environnement; toutefois, on doit considérer sa relation avec les autres éléments.

10. Environnement Canada, *Rapport d'inventaire national 1990-2005 : sources et puits des gaz à effet de serre au Canada*, 2007, Ottawa (Ontario), Division des gaz à effet de serre.

## Couverture terrestre du Canada, 2005

Hugo Larocque et Nancy Hofmann



**Sources :** Latifovic, Rasim et Darren Pouliot, 2005, « Multi-temporal land cover mapping for Canada: Methodology and Products », *Journal canadien de télédétection*, vol. 31, n° 5, p. 347 à 363.

Ressources Naturelles Canada, Centre canadien de télédétection.  
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

La couverture terrestre représente les propriétés de la surface des terres et décrit une composante intégrale de l'environnement dans un territoire donné. Il s'agit d'un facteur important dans un grand nombre de conditions et processus environnementaux tels que l'érosion des sols, la qualité de l'eau, l'habitat faunique et la séquestration du carbone.

Sur les 10 millions de kilomètres carrés qui constituent la superficie totale du Canada (voir la carte), 37 % sont couverts par des forêts (conifères, feuillus et forêts mixtes). Environ 31 % de notre masse terrestre est constituée d'étendues de neige et de glace, de terres stériles ou de zones à faible végétation (comme le lichen). Le couvert

arbustif, les terres en culture, les terres en culture avec zones boisées et les prairies représentent 17 % du territoire, et l'eau occupe environ 12 % de la masse terrestre du pays. La superficie restante est couverte par des zones perturbées (p. ex. des zones incendiées) et des zones urbaines bâties. Bien que 80 % de la population canadienne vive dans les zones urbaines bâties, celles-ci ne représentent qu'une très petite proportion (1 %) de la superficie totale du Canada.

Les données ont été obtenues au moyen du capteur AVHRR (Advanced Very High Resolution Radiometer) qui se trouve à bord de la série de satellites de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), organisme américain.

## Indicateurs de développement durable et de l'environnement

**Tableau 1**  
**Certaines statistiques environnementales**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Population</b>						
Population (nombre) <sup>1</sup>	31 021 251	31 372 587	31 676 077	31 989 454	32 299 496	32 623 490
variation en pourcentage	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
âgée de 65 et plus (pourcentage du total)	12,6	12,7	12,8	13,0	13,1	13,2
urbaine (pourcentage du total)	79,7	..	..	..	..	80,2
densité de la population (au kilomètre carré)	3,4	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6
<b>Économie</b>						
Produit intérieur brut (millions de dollars enchaînés de 2002)	1 120 146	1 152 905	1 174 592	1 210 656	1 247 780	1 282 204
variation en pourcentage	1,8	2,9	1,9	3,1	3,1	2,8
par personne (dollars enchaînés de 2002)	36 109	36 749	37 081	37 845	38 632	39 303
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	116,4	119,0	122,3	124,6	127,3	129,9
Taux de chômage (pourcentage)	7,2	7,7	7,6	7,2	6,8	6,3
<b>Social</b>						
Dépenses moyennes des ménages (dollars courants)						
eau et égouts	195	190	209	209	217	..
électricité	973	1 019	1 056	1 065	1 099	..
alimentation	6 415	6 692	6 787	6 910	7 135	..
Dépenses personnelles en biens et services de consommation (millions de dollars enchaînés de 2002)						
	632 781	655 722	675 443	698 138	724 942	755 204
Déchets résidentiels						
production par personne (kilogrammes)	..	390	..	418	..	..
élimination (tonnes)	..	9 447 531	..	9 792 787	..	..
élimination par personne (kilogrammes)	..	301	..	306	..	..
recyclage (tonnes)	..	2 789 669	..	3 582 301	..	..
recyclage par personne (kilogrammes)	..	89	..	112	..	..
taux de recyclage (pourcentage de la production des déchets)	..	23	..	27	..	..
Asthme (pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus)						
	..	..	8,4	..	8,3	..
<b>Énergie</b>						
Énergie primaire disponible (térajoules)	10 950 393	11 163 501	11 478 526	11 527 500	11 310 201	..
Énergie primaire et secondaire (térajoules)						
exportations	9 305 984	9 491 341	9 444 883	9 810 695	9 641 137	..
consommation résidentielle	1 239 970	1 286 677	1 338 166	1 313 015	1 296 130	..
Réserves établies, stock de fermeture <sup>2</sup>						
pétrole bitumineux (millions de mètres cubes)	1 830	1 840	1 720	1 660	1 620	..
pétrole brut (millions de mètres cubes)	644,7	606,1	590,0	603,8	752,3	..
gaz naturel (milliards de mètres cubes)	1 590,8	1 569,7	1 504,1	1 532,2	1 621,2	..
Réserves récupérables, stock de fermeture <sup>2</sup>						
charbon (millions de tonnes)	4 555,4	4 485,3	4 423,1	4 357,2	..	..
uranium (tonnes)	452 000	439 000	429 000	444 000	..	..

**Tableau 1**  
**Certaines statistiques environnementales (suite)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Production totale d'électricité (mégawatt-heures)	565 757 322	578 728 900	564 218 465	571 291 905	597 248 219	585 014 239
hydro (pourcentage du total)	58,0	59,8	59,0	58,7	60,0	60,0
nucléaire (pourcentage du total)	12,8	12,3	12,5	14,9	14,5	15,8
production thermique (pourcentage du total)	29,2	27,9	28,5	26,4	25,4	24,2
Dépenses en recherche et développement R-D du secteur privé dans l'énergie alternative (millions de dollars constants de 1997)	228	196	204	..	..	..
<b>Environnement et ressources naturelles</b>						
Émissions de gaz à effet de serre (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	714	720	745	747	747	..
Émissions de gaz à effet de serre selon la demande finale (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)						
exportations	278	264	..	..	..	..
consommation personnelle	200	210	..	..	..	..
Anomalies de température annuelles <sup>3</sup> , Canada (degrés Celsius)	1,7	0,6	1,1	0,1	1,7	2,4
Valeur de certaines ressources naturelles (millions de dollars courants)						
terres	926 150	1 013 754	1 095 419	1 226 497	1 352 999	1 493 300
bois	300 445	303 278	297 474	302 358	281 125 <sup>P</sup>	263 192 <sup>P</sup>
actifs souterrains	396 760	375 276	465 083	558 023	817 416 <sup>P</sup>	818 926 <sup>P</sup>
Dépenses moyennes des fermes au chapitre des pesticides (dollars courants)	6 312	6 228	7 232	7 602	7 606	..
Qualité de l'air <sup>4</sup>						
ozone (données pondérées selon la population, parties par milliard)	40	41	40	35	..	..
P <sub>2,5</sub> (données pondérées selon la population, microgrammes par mètre cube)	9	10	9	8	..	..

**Notes :**

1. Les données de population sont fondées sur le programme des estimations de la population, à l'exception des données sur la population urbaine, qui sont tirées du Recensement de la population.
2. La taille des réserves à la fin de l'année.
3. Anomalies par rapport à la température normale de 1951 à 1980.
4. L'ozone troposphérique et les particules fines (P<sub>2,5</sub>) sont deux des principaux éléments du smog qui sont associés à des effets sur la santé allant des problèmes respiratoires mineurs jusqu'à des hospitalisations et des décès prématurés. Il n'existe aucuns seuils établis au-dessous desquels ces polluants sont sans danger et ne constituent aucun risque pour la santé humaine.

**Sources :** Statistique Canada, s.d., CANSIM, Tableaux 051-0001, 153-0037, 380-0017, 326-0002, 282-0002, 203-0003, 203-0002, 105-0400, 128-0002, 128-0009, 153-0012, 153-0013, 153-0014, 153-0017, 153-0018, 153-0019, 127-0001, 378-0005 et 002-0044.  
 Chiru, Radu, 2006, « Recherche et développement en nouvelles technologies énergétiques dans le secteur privé », *Analyse en bref*, n° 11-621-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.  
 Environnement Canada, 2007, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2005: Résumé des tendances*, [www.ec.gc.ca/pfb/ghg/inventory\\_f.cfm](http://www.ec.gc.ca/pfb/ghg/inventory_f.cfm) (site consulté le 20 juin, 2007).  
 Environnement Canada, 2006, *Bulletin des tendances et des variations climatiques*, [www.msc-smc.ec.gc.ca/ccrm/bulletin/annual06/national\\_f.cfm?](http://www.msc-smc.ec.gc.ca/ccrm/bulletin/annual06/national_f.cfm?) (site consulté le 20 juin, 2007).  
 Statistique Canada, *Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques*, n° 16F0023XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.  
 Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes de flux de matières et d'énergie.

## Mises à jour

### Nouvelles diffusions

#### *Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006 :*

L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) mesure les pratiques et les comportements en matière d'environnement des ménages canadiens en ce qui concerne la qualité de l'air, de l'eau et du sol.

Publié le 11 juillet 2007

#### *Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques, 2004:*

Ces enquêtes fournissent des renseignements sur la collecte, l'élimination et le recyclage des déchets non dangereux et dangereux. Des renseignements sur l'emploi et les caractéristiques financières de ces entreprises et administrations locales offrant ces services sont aussi présentés.

Publié le 5 février 2007

### Publications à venir

#### *Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement, 2004:*

Diffusion sous peu

### Nouveaux développements

#### *Enquête sur l'utilisation industrielle de l'eau, 2005 :*

Andy Shinnan

Cette nouvelle enquête vise à combler le manque de données en matière d'utilisation industrielle de l'eau. Menée sur une base occasionnelle de 1972 à 1996 par Statistique Canada pour le compte d'Environnement Canada, cette enquête a été rétablie grâce au financement du projet des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. L'enquête a été remaniée à fond parce qu'elle n'a pas eu lieu depuis longtemps. En outre, l'enquête

remaniée sera une enquête de Statistique Canada du début à la fin. Dans le passé, Environnement Canada se chargeait du traitement, de l'analyse et de la diffusion après que Statistique Canada eut recueilli les données initiales.

L'enquête fournira des données sur la quantité d'eau consommée, de même que sur les coûts, les sources, le traitement et l'évacuation de l'eau. Des questionnaires distincts envoyés et retournés par la poste s'adressent aux secteurs de la fabrication, des mines et de la production thermique d'électricité. Les questionnaires ont été postés aux répondants en juin 2006 et la collecte s'est poursuivie en janvier 2007. Depuis janvier, les données ont subi plusieurs étapes de vérification et les résultats ont été assujettis à un système d'imputation afin de tenir compte des données manquantes. Les estimations finales ont été calculées et une vérification de la confidentialité des données a été réalisée en mai et juin 2007. Les résultats seront diffusés en juillet.

Une enquête biennale, des questionnaires à l'intention du secteur pétrolier et gazier et du secteur de la production hydroélectrique pourraient être ajoutés à l'avenir. On prévoit commencer la collecte des données sur l'utilisation de l'eau en avril 2008.

### Ça peut aussi vous intéresser :



#### *Bulletin de l'analyse en innovation*

Le bulletin de l'analyse en innovation (BAI) fournit des mises à jour statistiques et analytiques sur les activités en science et technologie gouvernementales, la recherche et le développement dans l'industrie, la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'innovation et les technologies de pointe, la biotechnologie, la société de l'information, télécommunications et radiodiffusion, et le commerce électronique.

N° 88-003-XIF/XWF/XPF au catalogue du Statistique Canada.